

CONGRES DE L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCEMERCREDI 28 OCTOBRE 1987INTERVENTION DE Pierre MAUROY

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Nous voici à nouveau réunis pour ce 70ème congrès de notre association. Ce chiffre impressionne, il donne d'ailleurs lieu à des manifestations éclatantes; peut-être trop éclatantes, compte-tenu du calendrier des prochains mois avec les échéances que vous connaissez.

Mais l'essentiel pour nous est ailleurs : c'est l'accomplissement de la décentralisation la perspective d'unification européenne, avec toutes leurs conséquences sur l'avenir des communes et l'état des finances locales.

Tous nos problèmes d'aujourd'hui sont d'ailleurs dominés par deux faits bien différents mais décisifs, le premier la mise en application et l'évolution de la grande réforme qu'est la décentralisation, le second est l'avenir des collectivités locales françaises, à l'heure de l'Europe, avec le rendez-vous bien connu de 1992.

*
* * *

La décentralisation est maintenant une réalité, mais elle reste aussi une perspective.

Dans cette grande affaire du septennat de François MITTERRAND les Maires ont joué un rôle considérable, attentifs quand il s'agissait d'être à l'écoute des besoins de leurs concitoyens. Pointilleux quand il était nécessaire de résister à l'emprise de l'Etat. Rigoureux quand s'imposait une augmentation des impôts locaux. Ouverts quand apparaissait la nécessité d'une coopération inter-communale plus forte.

C'est pourquoi je n'hésiterai pas à dire ici aujourd'hui, qu'on a peut-être pas assez pris la mesure de l'immense effort d'adaptation que la décentralisation a exigée des Maires, de vous tous.

Si le gouvernement de la République a été, depuis 1982, l'initiateur de la décentralisation, les Maires ont été les artisans de sa réussite.

* * *

Mes chers collègues,

Je dois pourtant vous avouer aujourd'hui l'inquiétude que j'éprouve devant certaines décisions et certains projets...

Il y a quelques mois, le statut de la fonction publique territoriale a été profondément modifié. Je n'étonnerai personne ici en rappelant que j'étais opposé à cette réforme. Je considère toujours qu'un statut unique, pour tous les fonctionnaires, c'est la condition de la mobilité des actifs que tout le monde prétend souhaiter, et c'est aussi le moyen d'élever la qualité des fonctionnaires territoriaux: Pourquoi la fine fleur des administrateurs, ne serait-elle pas au service de l'Etat mais aussi des collectivités locales ?

Mais peut-être en étonnerai-je certains en précisant que je considère que les deux conceptions qui se sont affrontées sur le statut de la fonction publique territoriale s'intègrent parfaitement dans un débat normal entre une majorité et une opposition.

Je ne partage pas la philosophie du nouveau statut, mais je conçois tout à fait qu'on y adhère.

S'agissant de la réforme de la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, mon opposition est d'une autre nature. Je considère en effet, que c'est de l'intérêt de toutes les communes, de tous les maires, que de modifier l'ancien statut de la CAECL, pour mieux tenir compte de l'évolution des marchés financiers et de l'apparition des nouveaux besoins liés à la décentralisation.

Dans cette perspective, l'allègement - voire la disparition - de la tutelle de l'Etat ne pouvait qu'être accueillie favorablement par tous les maires, encore que l'adoption du nouveau statut faisant du crédit local de France une société anonyme ait principalement pour effet sur ce plan de gonfler paradoxalement les recettes de l'Etat en soumettant la nouvelle structure à l'impôt sur les sociétés.

Il n'y a pas de petites recettes...

Mais l'important est ailleurs: comment considérer le fait que la tutelle de l'Etat a été remplacée par une tutelle des banquiers? Une évolution réellement favorable aux communes, exigeait qu'au sein du conseil d'administration, les élus soient en majorité, à tout le moins, à parité avec les banquiers.

Chacun sait bien que cela n'est pas le cas et je pense qu'ici, dans cette salle, personne ne doit s'en réjouir. Voilà le motif de notre opposition à la réforme. Voilà pourquoi nous n'occupons pas le siège d'administrateur qui nous a été concédé. Et quand on sait que cette opposition a été qualifiée de "péripétie" par un des principaux responsables administratifs de la nouvelle structure, cela a de quoi inquiéter: Les élus seront-ils chez eux au Crédit Local de France, ou bien seront-ils réduits à un état de quémandeurs auprès de fonctionnaires et de banquiers ? Etat dont les petites communes ne pourront s'affranchir, alors que les grandes villes auront naturellement d'autres facilités ...

Mais c'est avec le projet de loi d'amélioration de la décentralisation que notre préoccupation est à son comble, car on touche à la fois à l'esprit et à la lettre des lois de décentralisation. Je ne m'étendrai pas sur les considérables restrictions apportées aux pouvoirs d'intervention économique des collectivités locales, sinon pour constater que c'est une liberté perdue par les Maires. Au reste, quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, ce projet de loi a pour effet de remplacer le contrôle des comptes des petites communes, sous la tutelle de l'Etat. Un sénateur de la majorité l'a qualifié "d'atteinte aux principes essentiels de la démocratie locale". Je crois en effet, que ce rétablissement de la tutelle de l'Etat, est un mauvais service rendu aux petites communes et qu'à terme, il apparaîtra également comme un mauvais service rendu aux élus.

L'esprit de la décentralisation ne semble pas mieux respecté, avec la réforme du Crédit Agricole. Les nouvelles structures suppriment la tutelle de la Caisse Nationale, et donc de l'Etat, mais au profit de celles qu'exercent en fait les caisses régionales les plus puissantes et le rachat des actifs de la Caisse Nationale pèse sur les finances des caisses régionales, au profit de l'Etat: Là encore, on constate qu'il n'y a pas de petites recettes.

Je dirais enfin un mot de la menace que représente pour nous tous une nouvelle hausse des cotisations à la C.N.R.A.C.L. Chacun sait bien que ce régime de retraite doit équilibrer ses comptes. Mais chacun sait bien aussi qu'il y a une contradiction manifeste à réduire les impôts d'Etat, à reprocher aux communes la hausse de la fiscalité locale et à mettre à leur charge des dépenses d'une ampleur telle qu'elle rende inéluctable cette hausse!

*
* *
*

Mes chers collègues,

Quant à l'avenir de nos communes, à l'heure de l'Europe, nous devons tous prendre conscience de la nécessité d'élaborer une ambitieuse politique

d'aménagement du territoire. Celle-ci est d'ailleurs le complément indispensable de la décentralisation.

A cet égard l'histoire nous éclaire, car elle a façonné notre territoire, nos institutions et notre peuple. C'est elle qui explique l'existence de 36.400 communes, soit autant que l'Allemagne et l'Angleterre réunies. C'est elle qui explique l'existence d'un territoire important, deux fois plus étendu que celui de l'Allemagne ou de l'Angleterre. C'est aussi une densité démographique faible, inférieure de plus de moitié de celle de nos voisins du Nord; A côté de l'histoire, il y a le présent : une désertification rapide du territoire, avec 40% de notre superficie moins peuplée qu'il y a 2.000 ans. C'est un maillage des villes qui comporte des faiblesses et qui ne peut se comparer au maillage allemand. Ce sont enfin de grandes cités qui étouffent parfois dans leurs limites communales, dont la population se réduit, et les ressources se raréfient.

Comment peut-on imaginer de laisser ce présent sans réponse ? Comment peut-on croire à une société plus solidaire et vouloir une économie plus forte, si on néglige ces problèmes ?

De plus, chacun sait que l'avènement du marché unique européen aura tendance à concentrer les hommes et les richesses sur l'axe lotharingien, c'est-à-dire le Rhin, le Rhône et l'Italie du Nord.

La France doit donc exiger une politique européenne d'aménagement du territoire et élaborer le volet national de cette politique.

L'Association des Maires de France, peut jouer un rôle moteur à cet égard, pour dégager des solutions fonctionnelles plutôt qu'institutionnelles, car la disparition des petites communes françaises, n'est ni souhaitée, ni souhaitable, et les regroupements opérés dans les autres pays européens, ne sont certainement pas reproductibles à l'identique chez nous.

Dans l'immédiat, je pense qu'il faut reprendre la perspective ouverte à partir de 1984 par les Chartes inter-communales de développement et d'aménagement, en assortissant leurs conclusions d'une aide financière de l'Etat. Je crois en effet que cette liberté nouvelle souffre aujourd'hui de n'être pas accompagnée des moyens qui en rendent effectivement l'exercice possible.

*
* * *

Mes chers Collègues,

Cet examen rapide de l'actualité la plus immédiate et de l'avenir proche nous montre la nécessité de progresser: autour de nous, le monde évolue, les contraintes qui pèsent sur notre pays

sont de plus en plus fortes, l'adaptation permanente s'impose à nous.

Sachons pourtant prendre le temps de débattre des réformes, d'éviter toutes précipitations dommageables, afin que nos réformes soient bonnes et durables. Sachons maintenir un dialogue entre l'Etat et les Communes pour que ces réformes répondent à l'attente des Français, en sorte que nos municipalités leur soient une aide pour traverser la mutation qui s'accomplit sous nos yeux.

LES ULIS - 25 OCTOBRE 1987
COLLOQUE REPUBLIQUE MODERNE
INTERVENTION de Pierre MAUROY

Mes chers amis,

Les colloques de République Moderne, font maintenant partie de ces événements qui rythment la vie des socialistes et montrent à l'opinion que nous savons nous enrichir de nos différences !

Cet acquis doit vous être reconnu et je le fais avec plaisir, en sachant que vous saurez toujours participer à l'élaboration d'un projet commun qui nous mènera à la victoire.

D'ailleurs, c'est bien dans cette perspective que vous avez choisi aujourd'hui de réfléchir sur la décentralisation, ou plus exactement la démocratie locale dans une république moderne. Si j'évoque la décentralisation, c'est tout simplement parce que nous savons tous que la démocratie locale a été profondément modifiée, enrichie, par la décentralisation.

Vous m'avez demandé d'intervenir et je suppose que c'est, bien sûr, en tant que Maire de Lille apportant sa pierre à l'édifice, avec le Maire de Belfort, le Maire des Ulis que je salue, et que je remercie de m'accueillir ici, le Maire d'Hérouville Saint Clair, le Maire de Chenove et bien d'autres encore.

Mais j'ai également l'impression que vous vous intéressez aussi sans doute à l'ancien Premier ministre ayant lancé et largement réalisé cette œuvre de décentralisation que j'évoquais à l'instant.

Aussi, j'estime que je ne vous étonnerais pas trop en vous disant que je compte axer mon propos sur ce que la décentralisation représente comme enjeu aujourd'hui et demain pour les socialistes et pour la France.

*
* * *

Nous avons souvent dit que la décentralisation était l'œuvre majeure du septennat de François MITTERRAND.

Ce jugement se fonde d'abord sur une appréciation de notre histoire, celle des socialistes, l'histoire d'un combat pour la République, pour une répartition différente des chances et des richesses, pour une société

solidaire.

Deux siècles de combats pendant lesquels la gauche a été au pouvoir, si rarement et si brièvement ! trois mois en 1848, trois mois à peine en 1871 avec la Commune de Paris. Et puis au vingtième siècle, nos passages au pouvoir, avant mai 1981, sont à peine plus fréquents et plus longs: Un an avec le Cartel des gauches, un an avec le Front Populaire, et moins de 18 mois avec le Front Républicain.

En bref, de 1789 à 1981, la gauche semblait vouée naturellement à l'opposition, et pourtant jamais notre Peuple n'a considéré que nous avions à supporter cette vocation naturelle à être écartés du pouvoir. Or, je pense, que si l'électorat nous a reconnus le droit et la légitimité de l'exercice du pouvoir, c'est notamment parce que nous avons pu faire la preuve de notre compétence dans les Mairies.

Toute cette période fut celle de la conquête des municipalités par la Gauche. Certes, le socialisme municipal était une illusion qui a montré toute sa vanité : ce n'est pas parce que la ville était conquise que les rapports de force changeaient dans les usines environnantes !

Mais cette conquête des municipalités a néanmoins eu des avantages évidents. Je pense à l'amélioration de la vie quotidienne, fruit du développement des services publics locaux, qui fut longtemps le symbole même de la gestion par les socialistes.

Je pense également à la fantastique école du pouvoir qu'a représenté l'exercice des responsabilités municipales et départementales.

Je crois enfin que c'est en exerçant ces responsabilités que nous avons pris conscience que l'Etat étouffait les libertés communales, que le développement de notre économie, de nos libertés, en un mot de notre société, exigeait **que le pouvoir soit rendu aux citoyens.**

Mettre fin à "l'oeuvre multiséculaire de centralisation" correspondait donc à une nécessité historique pour notre pays, mais aussi s'inscrivait pleinement dans l'itinéraire de la gauche.

*
* * *

Les origines de la décentralisation en faisaient donc une réforme capitale. L'ampleur de cette réforme - que vous connaissez je n'y reviens pas - et plus encore les potentialités qu'elles recèlent pour l'avenir en font justement l'oeuvre majeure du septennat.

L'avenir est en effet riche de développements, car c'est une dynamique qui a été

enclanchée par la décentralisation. Cette dynamique doit être reconnue et assumée par les socialistes. Elle s'exprime aujourd'hui de plusieurs façons :

- Tout d'abord, par la nécessité de modifier et de compléter l'œuvre déjà entreprise. En prenant connaissance des rapports introductifs de vos différents forums, j'ai le sentiment que sur ce plan, nous ne serons pas pris au dépourvu en revenant au pouvoir. Nombre de vos propositions sont ou seront celles de tous les socialistes.
- De plus, la décentralisation porte en germe une ambitieuse politique **d'aménagement du territoire**, qui sera une réalisation essentielle du prochain septennat.

La encore, l'Histoire nous éclaire, car elle a façonné notre territoire, nos institutions et notre peuple. C'est elle qui explique l'existence de 36.000 communes, soit autant que l'Allemagne et l'Angleterre réunies. C'est elle qui explique l'existence d'un territoire important, deux fois plus important que celui de l'Allemagne ou de l'Angleterre. C'est aussi une densité démographique faible, inférieure de plus de moitié de celle de nos voisins du Nord. A côté de l'histoire, il y a le présent : une désertification rapide du territoire, avec 40% de notre superficie moins peuplée qu'il y a 2.000 ans. C'est un maillage des villes qui comporte des faiblesses et qui ne peut se comparer avec le maillage allemand. Ce sont enfin des grandes cités qui étouffent parfois dans leurs limites communales, dont la population se réduit, et les ressources se raréfient.

Comment peut-on imaginer de laisser ce présent sans réponse ? Comment peut-on croire à une société plus solidaire et vouloir une économie plus forte, si on néglige ces problèmes.

Et l'avenir nous apporte son lot d'interrogations : C'est l'Europe et l'avènement d'un marché unique. Si c'est la conception libérale de ce marché unique qui l'emporte, l'avenir passera par la concentration des industries et des richesses sur l'axe rhénan. La France doit donc exiger une politique européenne d'aménagement du territoire pour éviter de devenir la Corrèze de l'Europe.

Et comment ne pas voir que cette politique européenne d'aménagement du territoire devra être complétée, approfondie et relayée par une politique nationale ayant le même objectif.

Il nous faut donc réfléchir ensemble, dégager des solutions fonctionnelles, plutôt qu'institutionnelles, ainsi je pense que la disparition des petites communes, n'est ni souhaité ni souhaitable et que les regroupements opérés en

Belgique ou en Allemagne ne sont certainement pas reproductibles à l'identique chez nous.

Mais il nous faut pourtant dégager les voies d'une véritable coopération inter-communale qui s'inscrira dans la perspective ouverte à partir de 1982, mais qui devra certainement aller plus loin.

Vous y réfléchissez, la FNESR pour sa part y réfléchit également, notamment par le biais des assises qu'elle tient toutes les semaines dans chaque région, et je ne doute pas que, tous ensemble, nous puissions proposer au pays une ambition à la mesure de ce que nous avons déjà réalisé avec la décentralisation.

La lutte contre les inégalités locales sera pour nous une préoccupation aussi forte que la lutte contre les inégalités sociales.

*

* * *

Permettez-moi toutefois de revenir quelques instants sur la situation actuelle, même si elle est moins enthousiasmante. La décentralisation et la démocratie locale sont menacées par l'attentisme et les palinodies de la droite:

- Palinodies sur la décentralisation, puisque le gouvernement de Jacques CHIRAC, s'en proclame partisan, mais qu'il ne cesse de présenter des projets de loi qui en réduisent la portée. Songez à la disparition de la CAECL, projet extravaguant puisque il fait disparaître la tutelle de l'Etat sur le crédit des communes, mais pour la remplacer par la tutelle des banquiers. Ceux ci en effet administreront le crédit local de France, alors même que les représentants des communes et des départements, y seront minoritaires. Songez également, au projet de loi de M. GALANT, actuellement discuté au Sénat, et qui ose qualifier le rétablissement de la tutelle de l'Etat en matière de contrôle des comptes des petites communes, d'amélioration de la décentralisation! Et je n'ai pas besoin d'évoquer ici le démantèlement du statut de la fonction publique territoriale qui ne contribuera certainement pas à doter les communes d'un personnel compétent et de haut niveau.

- L'attentisme, c'est la politique d'aménagement du territoire. Cette politique est l'arlésienne du gouvernement CHIRAC. Depuis que le rapport GUICHARD a été remis, le silence est total sur les intentions du Gouvernement.

*
* * *

CONCLUSION

Mes chers camarades,

La décentralisation a renouvelé la démocratie locale, une politique ambitieuse d'aménagement du territoire en constitue le prolongement naturel. C'est pour nous une perspective essentielle de notre projet pour la France.

Mais n'ayons garde d'oublier que, sur un plan purement politique, ce que nous avons accompli de 1981 à 1986, est un acquis que la droite cherche à nous enlever: Réfléchissez à ce formidable retournement d'opinion qu'elle a tenté contre nous. Les Socialistes seraient partisans du toujours plus d'Etat, alors que la droite défendrait les libertés. Mais la décentralisation est justement la meilleure illustration de nos positions, pour nous moins d'Etat ne veut pas dire plus d'inégalité, mais plus de justice et d'efficacité.

Et pour l'instant, nous sommes les seuls à avoir réduit les pouvoirs de l'Etat! Il nous faut donc mener la bataille devant l'opinion, pour rétablir les faits, tout comme nous devons aller à la rencontre des citoyens pour qu'ils connaissent notre projet.

Votre colloque y contribuera.

Vous y contribuerez tous et ensemble nous obtiendrons la victoire.

Pierre MAUROY